



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 9 juillet 2019

## Dengue à La Réunion : vigilance recommandée aux voyageurs

Comme constaté depuis plusieurs semaines, le nombre de cas de dengue déclarés continue de diminuer. Du 24 au 30 juin 2019, **103 cas ont été confirmés**. Malgré une baisse significative, des cas sont toujours observés sur l'ensemble du territoire. Afin de limiter la circulation du virus sur l'île, les gestes de prévention (protection individuelle contre les piqûres de moustiques et élimination des gîtes larvaires par tous) doivent être maintenus. Aussi, les actions de sensibilisations de la population se poursuivent avec la **Croix-Rouge française/PIROI**. Par ailleurs, durant cette période de vacances scolaires, propice aux déplacements, les autorités sanitaires rappellent aux voyageurs les gestes à adopter et appellent à la vigilance en cas de séjour dans un pays où circulent la dengue et le chikungunya.

### Situation épidémiologique au 9 juillet 2019

*(données de la Cire OI, Santé Publique France)*

La décroissance de la courbe épidémique est marquée et se confirme encore cette semaine. L'ensemble de l'île reste malgré tout concerné par la circulation virale.

Dans le Sud, Saint-Pierre reste le foyer le plus actif.

Dans l'Ouest, une augmentation du nombre de cas est notée à Saint-Leu tandis que les autres foyers se stabilisent.

Dans le Nord, on note une diminution du nombre de cas.

Dans l'Est, seule la commune de Saint-André continue à répertorier des cas.

#### DEPUIS LE DEBUT DE L'EPIDEMIE

- **Plus de 23 000 cas autochtones** confirmés *(soit plus de 17 000 cas depuis le 01/01/2019)*
- **779 hospitalisations**  
*(dont 623 hospitalisations depuis le 01/01/2019)*
- **2 232 passages aux urgences**  
*(dont 1 848 passages aux urgences depuis le 01/01/2019)*
- **Plus de 73 000 cas cliniquement évocateurs** *(dont plus de 47 000 cas depuis le 01/01/2019)*
- **15 décès, dont 8 directement liés à la dengue.** *(Depuis le 01/01/2019 : 12 décès, dont 7 directement liés à la dengue).*

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr  
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974



## Information aux voyageurs

### >> *Contexte international*

Une recrudescence des cas de dengue est observée depuis le début de l'année 2019 dans de nombreux pays d'Asie. C'est le cas en Thaïlande où le nombre de cas observé en 2019 est le double de celui observé au cours de la même période en 2018 ; mais également au Cambodge, au Laos, en Malaisie, aux Philippines, au Viêt Nam, à Singapour, etc. Dans certains de ces pays, la saison des pluies va commencer : il est donc à prévoir que le nombre de cas de dengue va continuer à augmenter.

Par ailleurs, des épidémies de dengue sont en cours en Tanzanie et en Côte d'Ivoire.

Enfin, une épidémie de chikungunya est observée en République Démocratique du Congo depuis le mois de mai.

### >> *Recommandations aux voyageurs*

En cas de voyage dans un pays où les virus de la dengue ou du chikungunya circulent, les mesures de protection suivantes sont recommandées :

#### Au départ vers une zone à risque :

- Se protéger contre les piqûres de moustiques pour éviter de contracter la maladie pendant le séjour.
- Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.

#### Au retour à La Réunion :

- Consulter un médecin en cas d'apparition des signes de la maladie dans les 7 jours suivants le retour.
- Continuer à se protéger contre les piqûres de moustiques dans les jours suivants l'arrivée pour ne pas transmettre la maladie.

Il est important d'utiliser des répulsifs cutanés dans les zones où circule la dengue. En effet, le recours à ces produits reste le moyen le plus efficace pour se protéger et protéger son entourage contre la dengue.

## ACTIONS DE SENSIBILISATION MENEES PAR LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE/PIROI

Pendant la période de vacances scolaires, les bénévoles de la Croix-Rouge française/PIROI continuent de sensibiliser les Réunionnais sur les vecteurs de la maladie et les moyens de s'en protéger. Ainsi, ils animent des activités ludiques et pédagogiques, notamment auprès du jeune public.

- Le 23 juillet : une journée d'animation avec les enfants accueillis par le centre de vacances de Piton Saint-Leu
- Le 24 juillet : une journée d'animation en partenariat avec l'ARS OI et l'école ALSH (Ecole primaire de Bois de Pomme à Salazie)
- Au cours du mois d'Août : des animations à Saint-Denis, Saint-Joseph, Saint-Paul et au Conservatoire Botanique de Mascarin.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr  
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974

